



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**
SECRETARIAT GENERAL

Bruxelles, le 7 mars 2013

CM 1940/13

**COSI
JAI
JAIEX
CORDROGUE
PESC**

COMMUNICATION

INFORMATION

Correspondant: dri.parlnat@consilium.europa.eu

Objet: Rapport au Parlement européen et aux parlements nationaux sur les travaux du comité permanent de coopération opérationnelle en matière de sécurité intérieure pour la période allant de juillet 2011 à décembre 2012
- Transmission aux parlements nationaux

Par communication en date du 7 mars 2013, le Conseil a, conformément à l'article 71 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne et à l'article 6, paragraphe 2, de la décision du Conseil instituant le comité permanent de coopération opérationnelle en matière de sécurité intérieure (COSI), transmis aux parlements nationaux le rapport au Parlement européen et aux parlements nationaux sur les travaux du comité permanent de coopération opérationnelle en matière de sécurité intérieure pour la période allant de juillet 2011 à décembre 2012.